

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 44 (1936)
Heft: 5

Artikel: Saint-Barthélemy, ombres galantes et savantes
Autor: Perrochon, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-34312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

raine qu'encourront ceux qui, sans légitime sujet ou par malice, donneront lieu à d'ultérieures difficultés. »

La disgrâce souveraine ne menace plus les habitants d'Echallens, mais il ne s'en trouve aucun pour rompre par malice cette bonne paix et union dont parlaient LL. EE. N'oublions pas qu'un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle s'élabora lentement sous le régime des deux Etats souverains. Les anciens maîtres du bourg, travaillant dans leur propre intérêt, pour éviter les difficultés, ont bien préparé l'avenir.

André JAQUEMARD.

Saint-Barthélemy, ombres galantes et savantes.

Ce qui donne leur valeur aux vieilles demeures, ce n'est pas seulement leur pittoresque ou leurs aventures cadastrales, c'est encore l'ambiance qu'elles ont créée ou abritée, ce sont aussi les ombres qui les hantent¹.

Ces ombres ne manquent pas à ce manoir de Goumoens-le-Châtel, dit Saint-Barthélemy, qui dresse au sommet de la colline boisée sa silhouette de château féodal². Des quatre châteaux que les ducs de Goumoens élevèrent au moyen âge dans ces parages, seul il subsiste. Celui qu'ils avaient construit à ses pieds a été démoli en 1852 ; celui de Goumoens-la-Ville a disparu au XVII^{me} siècle, et de celui de Goumoens-le-Jux, il ne reste que des vestiges de murs et de fossés. Saint-Barthélemy a résisté depuis le XIII^{me} siècle au temps et aux hommes ; car pour

les châteaux aussi les hommes sont plus redoutables que le temps. Il a subi l'épreuve du feu lors des guerres de Bourgogne et les outrages des Bourla-Papey. Et des constructions nouvelles sont venues au cours des siècles augmenter son confort. Propriété des de Goumoens, fief de Jean d'Ammann de Rue, des d'Alt, des d'Affry, il a appartenu, depuis la Révolution, aux Panchaud de Bottens, aux de Lessert, aux Bonstetten, aux de Cerjat. Autant de noms, autant d'évocations possibles. Si l'on voulait passer en revue tous ces seigneurs d'autrefois sans omettre des figures depuis moins longtemps disparues, on n'en finirait pas.

* * *

Il y a des collines inspirées, où sous toutes les observations, souffle l'Esprit. Barrès leur a consacré des pages éloquentes. Saint-Barthélemy ne me paraît pas avoir eu ambition si haute. Mais, pour plusieurs, des murs solides de son château bien assis, s'est dégagée une atmosphère de sécurité sereine. Certains ont trouvé une impression de calme bienfaisant à contempler le panorama qui de sa terrasse se présente à la vue : rien de heurté, des lignes douces et simples s'estompant dans un horizon volontiers vaporeux, avec, par ci par là se détachant du damier des cultures : « Un petit bois vert — Où les oiseaux chantent », comme disait Jacques-Dalcroze.

Parmi les ombres, auxquelles Saint-Barthélemy et ses immédiats alentours dispensèrent l'apaisement, il en est trois, dont je voudrais rappeler le souvenir. L'une fut savante ; la deuxième inspira à ceux qui l'approchèrent une galante admiration ; la troisième fut savante et surtout galante, dans les diverses acceptions de ce dernier terme.

* * *

La première est celle de l'abbé Pierre-François Favre³. Cette contrée a donné à l'Eglise plusieurs abbés Favre, qui se distinguèrent par leur zèle et leur piété. Ce ne sont pas ces vertus sacerdotales, bien qu'il les ait possédées, qui firent connaître Pierre-François. Ce furent les polémiques qu'il entretenit avec un brio remarquable et dans un style nerveux et rapide, peu commun chez nous au XVIII^{me} siècle. Ce natif de Bretigny avait accompagné en Cochinchine l'évêque d'Halicarnasse, Mgr. de la Baume, chargé par le pape de rétablir la paix entre les missionnaires de ce pays lointain. Les essais de ce prélat furent mal accueillis. Il mourut à la tâche, pleuré de ses proches « qui en avaient mal aux yeux plus d'un an après ». Favre lui succéda dans sa mission périlleuse. Il était doué, c'est lui qui l'avoue, de la « candeur propre à ma nation suisse ». Cette candeur ne lui servit guère dans son entreprise. Au contraire. Il manquait de diplomatie. Il adressa aux Jésuites des reproches véhéments. Il les accusa de se faire trop tout à tous pour en gagner beaucoup, d'accommoder le dogme et la morale à des sauces asiatiques. Les Jésuites étaient alors plus puissants en Cochinchine qu'à Rome, Favre dut rentrer en Europe. Protonotaire apostolique, chevalier de l'ordre pontifical de l'Eperon d'or, il aurait pu quémander une cure paisible et occuper les loisirs que lui auraient laissés ses ouailles à des studieuses recherches. Car il avait l'esprit fureteur et était fort savant. Il aurait pu à mi-voix dans quelque maison amie et les portes bien closes, exhaler ses griefs contre la Compagnie. Les paroles s'envolent... Il n'eut pas cette sagesse, ou les circonstances ne lui permirent pas de l'avoir. Son repos y aurait gagné, mais notre littérature y aurait perdu un ouvrage apparenté aux *Provinciales* et qui de bien originale manière traite de graves problèmes.

A peine débarqué au pays, Favre en effet consigna ses dé-mêlés cochinchinois dans des *Lettres édifiantes et curieuses*⁴. Curieuses, certes elles le sont ; édifiantes, pas toujours. Ce livre peu banal fut brûlé à Fribourg, comme l'*Emile* devait l'être à Genève quelques années plus tard, comme il arrive à des écrits indésirés de l'être dans de grands pays européens de nos jours. Et ce furent des polémiques sans fin, le prétexte d'opuscules qu'un éditeur neuchâtelois imprimait, contre l'évêque, contre certains confrères du bailliage d'Echallens, contre ceux qui le traitaient de janséniste⁵... Je n'ai pas à prendre parti dans ces querelles éteintes. Elles durèrent assez pour montrer qu'hélas les rancunes pieuses ne sont pas toujours les moins tenaces des rancunes. Alphonse Daudet l'a déjà dit en narrant la vengeance tardive et définitive de certaine mule d'Avignon.

* * *

Or, et voilà où intervint Saint-Barthélemy, colline apaisante. C'est auprès du colonel d'Alt, le vieil avoyer qui avait quitté la politique pour élaborer les dix tomes de son *Histoire des Helvétiens*, que l'abbé Favre trouva maintes fois réconfort. Ce fut d'Alt qui l'encouragea à partir pour les missions d'Asie. Quand, à Bretigny, Favre composait ses libelles, il venait chercher sous les ombrages de la grande allée qui mène au château, quelque fraîcheur pour sa tête en feu. Plus tard, lorsqu'il fut établi à Lausanne, précepteur et aumônier de familles princières, il lui arriva sans doute de quitter ses aristocratiques disciples et son oratoire de la rue du Pré, de gagner le Gros-de-Vaud, et, après s'être recueilli devant la petite église dont l'armoire recélait l'autel sur lequel il aurait tant désiré officier un jour de fête patronale, de revoir avec joie un horizon aimé. Car ni les splendeurs du Midi, où il avait

fait ses études, ni les ciels de Cochinchine n'en avaient en lui altéré la nostalgie.

* * *

Madame de la Briche, la belle-sœur de M^{me} d'Houdetot et de M^{me} d'Epinay, la belle-mère du comte Molé, le ministre de la Restauration, eut un sort moins agité que l'abbé Favre. Le bonheur n'a jamais pu se débarrasser d'elle, selon Chateaubriand, qui exagérait en cela, comme en d'autres de ses affirmations. Les adversités n'ont pas été épargnées à M^{me} de la Briche. Mais elle avait le caractère bien trempé, et son charme lui suscitait, aux moments pénibles, de fidèles et inattendus dévouements.

Depuis que M. Pierre de Zurich a consacré à la châtelaine du Marais deux beaux volumes, nous savons qu'elle fit à Saint-Barthélemy plusieurs séjours ⁶.

Elle y vint lors de son premier voyage en Suisse, en 1785. Il avait mal débuté, ce voyage. A Zurich, son mari avait succombé à la petite vérole. Sans l'avoir aimé d'amour, elle avait une amitié réelle pour cet homme sérieux et artiste, et qui ne s'était jamais expliqué comment, célibataire endurci, il avait pu, sur le tard, consentir à prendre femme. Ce décès subit dans une ville étrangère n'avait pas été sans occasionner à la jeune veuve des embarras. Heureusement, Louis d'Affry, le futur landammann, qui poursuivait en France une carrière d'honneurs, était accouru à son aide. Et, il l'avait invitée à venir se reposer dans l'atmosphère familiale de sa résidence de Saint-Barthélemy. Elle y fut la bienvenue. « Je voyais avec une joie extrême que M. d'Affry, heureux dans son intérieur, l'était encore par la récompense de toutes ses vertus. Adoré de ses gens, de ses paysans, enfin de tout ce qui l'approchait, il menait à Saint-Barthélemy la vie

d'un homme de bien, qu'il joignait au calme de l'âme et à la raison la plus parfaite, toute la sensibilité et la délicatesse de l'amitié. » Ou encore : « L'union de cette famille, la vie simple qu'ils menaient était un spectacle qui faisait du bien à mon âme. »

Cette impression de M^{me} de la Briche n'est-elle pas confirmée par la tradition légendaire qui veut que l'obélisque du bas de l'avenue et dont l'inscription répète en quatre langues : « toutes les nations, louez Dieu », ait été élevé sur la place même où le vieux père de Louis d'Affry aurait serré dans ses bras un de ses petits-fils, perdu et retrouvé ?⁷ Les châtelains de Saint-Barthélemy donnaient l'exemple des vertus patriarcales en un siècle qui les priaient d'autant plus qu'il les pratiquait assez peu.

Au premier coup d'œil, M^{me} de la Briche avait estimé le pays, plat et moins agréable que les bords du Léman. Puis, elle se ravisa. Elle, qui, comme ses contemporains que le romantisme n'avait pas encore touchés de sa grâce, trouvait le Valais horrible, le lac des Quatre-Cantons sauvage, mais la Gruyère délicieuse, se prit à goûter les aspects riants d'une campagne fertile. Elle garda un souvenir particulier d'un lever de soleil, contemplé depuis le manoir. Pendant cinq minutes, elle avait vu le Mont-Blanc transformé en une pointe de diamant.

Le moment du départ arriva. Ses intérêts, l'éducation de sa fille, la rappelaient en France. D'Affry craignant pour elle la tristesse de ce voyage solitaire voulait l'accompagner. M^{me} de la Briche ne l'accepta pas. Elle décida qu'elle ne dirait au revoir à personne, et à quatre heures du matin, le 23 août, elle montait, seule avec sa femme de chambre, dans la voiture que le fermier du château conduirait jusqu'à Pontarlier, terme de la première étape. Elle ne se doutait pas que d'Affry, dont le sentiment pour

elle devenait de plus en plus vif, l'observait à son insu. De sa fenêtre, sans se faire apercevoir d'elle, il la vit quitter Saint-Barthélemy : « Je cherchai encore votre voiture avec mon télescope, et je vous fis mes derniers adieux, que vous étiez à plus d'une lieue de chez moi. »

En août 1788, M^{me} de la Briche fit un nouveau séjour à Goumoens-le-Châtel. Le comte d'Affry n'y était pas : la répression des premiers troubles révolutionnaires le retenait en Dauphiné. M^{me} d'Affry se montra aussi amicale qu'elle pouvait l'être, et plus confiante qu'avec tout autre. Cependant son invitée lui en voulait de ne donner à Louis d'Affry qu'un sentiment froid d'estime, et non pas ces jouissances « qui font seules le bonheur des âmes sensibles et dont personne n'eût eu autant besoin que lui ». Le 24 août, jour de la fête patronale, M^{me} de la Briche assista au bal champêtre et populaire. « Les danses consistaient uniquement dans des allemandes et dans des valse, où l'on tourne continuellement autour de la chambre. Cela dure cinq heures de suite. Les Suisses aiment cette danse avec fureur ; elle n'est pas sans grâce pour les femmes qui la dansent bien, mais cette monotonie est fatigante et tourne la tête des spectateurs... » La jolie Française n'était pas le moindre attrait de ce bal agreste. Elle avait revêtu une de ses toilettes qui lui seyait à ravir. Peut-être, sa robe de soie bleue au corsage échancré, avec ses grandes boucles d'oreilles de perles rouges et azurées, son écharpe blanche aux bords roses. Cela faisait bien des couleurs sur une même personne ; mais les dames d'alors n'avaient pas la hantise moderne des ensembles. Elle avait recouvré sa gaieté d'antan. Et sa bouche que complétaient deux fossettes s'entrouvrait en un charmant sourire qui laissait voir les plus belles dents du monde.

Troisième ombre enfin, et fort différente des deux autres : celle de Louvet de Couvrai, le girondin et l'auteur de *Faublas*.

Si les loups ne se mangent pas entre eux, il arrive qu'ils s'entredéchirent. Louvet avait lancé contre Robespierre des accusations hardies. Il avait dû s'enfuir. Il passa à Saint-Barthélemy deux ans, composant l'histoire de ses périls. Il avait d'ailleurs pris une allure bonasse et recouvré une innocence depuis longtemps perdue. Je ne sais si son Egérie, la bijoutière Chollet, l'avait suivi jusqu'ici. En tous les cas, Louvet avait oublié les imaginations folles et légères de son roman, et son immoralisme uniformément polisson, dont des générations de collégiens ont fait leurs délices secrètes. Les collégiens actuels en lisent d'autres, qui pour être moins monotones et moins fades, n'en sont pas meilleures... Le conventionnel avait dans notre pays des fréquentations pieuses. Il s'entretenait dévotement avec les prêtres émigrés nombreux alors dans la contrée d'Echallens. On a prétendu que ces ecclésiastiques ignoraient que leur angélique interlocuteur était tout ensemble révolutionnaire exalté et auteur érotique, un adversaire de l'Eglise et le chantre des mauvaises mœurs de son siècle. Cette explication me paraît fantaisiste. Ces prêtres étaient en droit d'espérer que sous leur direction ce grand pécheur s'acheminerait vers la repentance. Et puis, n'étaient-ils pas, eux et lui, des victimes du maître de l'heure ? Si l'amour divise parfois les hommes — pensez aux raisons de la guerre de Troie qui demeurent les mêmes malgré la réhabilitation de la belle Hélène, ex-femme fatale muée par la volonté récente de M. Funck-Brentano en modèle de vertus impeccablement conjugales, — rien ne vaut pour les rapprocher une bonne haine commune.

Cette union sacrée, que la communauté des souffrances et des inimitiés avaient créée, ne survécut pas au retour des jours heureux. Après le 9 Thermidor, Louvet retrouva Paris et quelque influence. Pour peu de temps, puisqu'il mourut en 1797, à 37 ans. Les attaques de la jeunesse muscadine hâtèrent, a-t-on dit, sa fin. Les générations, comme les jours, se suivent et ne se ressemblent pas toujours.

* * *

Un théologien pieux, mais polémiste irascible ; une femme intelligente sans pédanterie, sentimentale tout en restant vertueuse, et dont la vie, ne visant pas sans doute à l'héroïsme moral, fut une réussite harmonieuse et digne ; un obsédé d'intrigues sensuelles et de ruines civiles : du sang, de la volupté et de la mort. Voilà trois ombres, parmi d'autres, que Saint-Barthélemy évoque dans une paix souriante, dans un décor apaisant. Ces trois ombres en ont momentanément subi l'emprise. Leurs querelles, ou leur deuil, ou leurs rancœurs y ont perdu pour quelque temps de leur âpreté. Et leur souvenir nous sera une raison de plus de goûter le charme de ces lieux, heureusement conservés, et qui nous sont rendus, par la bonne grâce de M. Gaston de Cerjat, aimablement accessibles.

Henri PERROCHON.

N O T E S

¹ Communication présentée à Saint-Barthélemy, le 24 août 1935, lors de la réunion d'été de la Société vaudoise d'histoire.

² Voir les articles du *D. H. V.* (E. Dupraz) et du *D. H. B. S.* — P. Grellet : *Les châteaux vaudois.*

³ Dict. de Montet. — Maxime Reymond : *La paroisse catholique de Lausanne.*

⁴ *Lettres édifiantes et curieuses* sur la visite apostolique de M. de La Baune à la Cochinchine en 1740 ; pour servir de continuation aux *Mémoires historiques* du R. P. Norbert. Venise (Neuchâtel), 1746. — La 2^{me} édition est suivie de la lettre du P. Norbert à l'auteur des *Lettres* et de la Lettre d'un Francomtois à un prélat d'Italie de 1753.

⁵ Mémoire apologétique pour P.-E. Favre, appelant des sentences de l'évêque de Lausanne, pour servir de suite aux *Lettres édif.* Avignon (Neuchâtel), 1753, etc.

⁶ P. de Zurich : *Une femme heureuse, Mme de la Briche* (1755-1844) d'après ses mémoires, sa correspondance et d'autres documents inédits (Paris 1934). — *Les voyages en Suisse de Mme de la Briche*, publiés avec une préface, une introduction, des notes et un répertoire (Neuchâtel-Paris, 1934)

⁷ La légende veut que ce soit un ex-vote, édifié en 1793 par l'octogénaire châtelain de Saint-Barthélemy, Louis d'Affry, ancien colonel général des gardes suisses, en reconnaissance de l'heureux retour de son petit-fils Charles. Depuis le massacre des Tuileries, les d'Affry ignoraient tout du jeune lieutenant. Détaché en Normandie, il avait échappé à la tuerie du 10 août. Il réussit à regagner le château vaudois après de longues et dangereuses tribulations. Le grand-père et le petit-fils se seraient rencontrés à l'endroit même où s'élève l'obélisque.

La découverte d'une copie d'un parchemin scellé dans le socle du monument prouve que celui-ci a été édifié le 8 octobre 1781 sur l'ordre du colonel général des gardes helvétiques par son fils Louis-Auguste d'Affry, le futur landamann de la Suisse. Il fut construit par François Doret, marbrier à Vevey. On se perd encore en conjectures sur sa signification. (V. Jules Amiguet, dans *Feuille d'Avis de Lausanne*, du 12 septembre 1935).

⁸ *Mémoires* de J.-B. Louvet, 1882. — Ph.E. Chasles : *Considérations sur la vie de Louvet*, dans l'édition de *Faublas* de 1822.